



**ARRETE N° AD 2024-369**  
**PORTANT ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**  
**D'URGENCE A LA COMMUNE DE NEZEL**

Le Président du Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles dite MAPTAM ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite NOTRe ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 23 mai 2014 portant création d'une agence technique d'aide aux communes rurales dénommée « Agence d'Ingénierie départementale – IngénierY » ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 20 juin 2016 créant un fonds de soutien d'urgence aux communes rurales ;

Vu le plan d'action départemental pour le monde rural issu des assises de la ruralité organisées en 2015-2016 ;

Vu le règlement du fonds de soutien d'urgence aux communes rurales ;

Vu le rapport de l'agence IngénierY ;

Vu le dossier de demande de subvention déposé par la commune de Nezel.

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Une subvention d'investissement d'un montant de **16 797 €** (seize mille sept cent quatre-vingt-dix-sept euros) est accordée à la commune de Nezel pour la réalisation des travaux d'urgence suivants :

- Travaux d'urgence de mise en sécurité du plancher de l'église Saint-Blaise

**Article 2 :** Cette subvention sera imputée au chapitre 204 sur la nature comptable 204142 du budget départemental.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services du département des Yvelines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du département des Yvelines et notifié à la commune susvisée.

Fait à Versailles, le

**25 juin 2024**

Le Président du Conseil départemental

Pierre BÉDIER

Accusé de réception en préfecture  
078 22 78 06 46 0 - 20240625-AD2024-369-AR  
Date de réception préfecture : 25/06/2024